

Intervention de Florian Kasser, Chargé de campagne nucléaire pour Greenpeace Suisse

Mesdames et Messieurs

« Bien protégé en cas d'accident », voici comment les autorités ont décidé d'annoncer la distribution prochaine de comprimés d'iode à la population suisse. Après l'envoi d'un flyer d'information il y a 10 jours, la distribution des comprimés a commencé hier.

C'est l'occasion pour nous aujourd'hui d'expliquer la mise en œuvre de la mesure, de mettre en lumière ses avantages et ses inconvénients, et de la remettre dans son contexte politique, puisque nous parlons en Suisse, depuis 2011, depuis Fukushima, de la sortie du nucléaire.

Je vous souhaite la bienvenue à cette conférence de presse, permettez-moi de présenter les intervenants d'aujourd'hui :

- Martina Munz, Conseillère nationale socialiste du canton de Schaffhouse, ingénieure agronome. Elle vit à Neuhausen et s'engage activement depuis des années sur les questions énergétiques et nucléaires. Notons que le canton de Schaffhouse fait partie de ceux qui recevront pour la première fois les comprimés d'iode. Elle décrira le contexte politique de cette distribution d'iode, avec la Loi sur l'énergie nucléaire qui sera débattue fin novembre au Conseil national.

- Alfred Weidmann, médecin de famille FMH allg. Medizin, membre de Médecins en faveur de l'environnement. Il travaille à Uhwiesen (ZH) et discutera des aspects médicaux de la distribution de iode, de ses effets et de ses limites

- Et moi-même, Florian Kasser, chargé des questions nucléaires à Greenpeace Suisse.

En guise d'introduction et avant de passer la parole à Alfred Weidmann, permettez-moi de donner rapidement une vue d'ensemble de la distribution d'iode qui a commencé hier, et de la comparer à la première distribution, qui a eu lieu dans les années 2004/2005 :

La responsabilité de l'extension incombe au Conseil fédéral, qui par voie d'ordonnance a décidé l'extension du périmètre de distribution de 20 à 50 kilomètres. La mise en œuvre a été confiée à l'Office fédéral de la santé publique, qui a mandaté une entreprise privée pour organiser les aspects logistiques de la distribution (Service d'approvisionnement en iodure de potassium, Geschäftsstelle Kaliumiodid-Versorgung).